

FORMATION HYBRIDE EN RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE (R.C.R)

**Formatrice : Catherine Marier, Instructeur FMCQ
(Fondation des maladies du cœur et de l'AVC)**

**FORMATION EN LIGNE DE +/- 2H ET EN PRÉSENCE DE 2H
3 PLAGES HORAIRES DISPONIBLES LE 2 OCTOBRE 2021**

9H30 À 11H30

12H30 À 14H30

15H À 17H

Nouvelle formule parfaite pour celles et ceux qui ont fait fréquemment leur mise à jour dans les dernières années.

Dans cette formule hybride vous pourrez faire la partie théorique dans le confort de votre maison et venir faire uniquement la partie pratique en présentiel au Collège!

**Le certificat attendant que la partie théorique a été complétée et réussie devra être présentée pour accéder à la partie pratique et à l'évaluation finale du cours.*

Formation de 3 heures (environ 2h en ligne et 2h en présentiel)

Contenu de la formation

La Formation hybride associe un apprentissage en ligne à une formation en salle de classe, ce qui offre à l'étudiant un solide tour d'horizon du domaine. Le cours aborde les mêmes notions et enseigne les mêmes compétences que le cours dirigé par un instructeur, mais divise la formation **en deux volets** :

- **Un programme en ligne** autodirigé axé sur les connaissances : le volet en ligne
Ce volet fait appel à différents outils d'apprentissage en ligne ainsi qu'à des supports comme des vidéos, des animations, de l'apprentissage autodirigé et des activités interactives. Il comprend également un module d'examen en ligne.
- **Une séance en présentiel** axée sur les compétences : le volet en salle de classe.
Après avoir terminé avec succès le volet en ligne, les étudiants obtiennent une carte pour les besoins de l'inscription au volet en salle de classe. Les apprenants se consacrent à une mise en pratique de leurs compétences et font des séances de verbalisation, des scénarios d'équipe et des évaluations des compétences.

La formation hybride en réanimation cardio-respiratoire vous permettra de développer des habiletés pour les manœuvres de dégagement des voies respiratoires, la respiration artificielle et le massage cardiaque chez le bébé, l'enfant et l'adulte que vous soyez seul ou à deux sauveteurs. Vous apprendrez également à utiliser un masque de poche, le ballon masque et le défibrillateur externe automatisé (DEA).

Une attestation de la Fondation des Maladies du cœur et de l'AVC (carte de secouriste FMCQ) sera émise de même qu'une attestation du collège. **Cette formation peut être comptabilisée parmi les 60 heures de formation continue requises par période de trois ans par l'OAQ dans la catégorie avec UEC.**

Date : 2 octobre 2021 / Date limite d'annulation : 3 septembre 2021

Vous recevrez toutes les informations nécessaires à la partie en ligne le 3 septembre 2021 . Vous aurez donc un mois pour réaliser la partie de la formation en ligne avant la séance en présentiel.

Durée : +/- 2 h en ligne + 2h en présence

UEC : 0,4 (4 heures sanctionnées, puisque la durée de la portion en ligne peut varier d'une personne à l'autre)

Horaire: 3 plages possibles : 9h30 à 11h30 / 12h30 à 14h30 / 15h à 17h

Lieu: Collège Rosemont 6400 16e avenue local A-245

Places limitées: Maximum de 8 participants.

Évaluation : Examen à choix de réponses, fait sur place.

Attestation : Une attestation de réussite du Collège de Rosemont attribuant 0,3 UEC (unité de formation continue) sera remise à tous les participants ayant complété la formation, par la réussite de l'évaluation et la confirmation de leur présence dans un ratio de 80%.

Coût : \$90 La documentation est incluse. Inclut un accès au portail pour une durée d'un an.

Inscription en ligne : www.crosemont.qc.ca/programme/acupuncture/

Prévoir des vêtements amples et confortables pour travailler au sol.

Politique d'annulation. La politique d'annulation est stricte : toute annulation doit être faite par écrit ou par courriel à l'attention de Marilyne Meloche à l'adresse suivante : 6400 16^e avenue Montréal H1X 2S9, ou via courriel fcacupuncture@crosemont.qc.ca **avant la date d'annulation inscrite à côté de la date de formation choisie**. Pour toute annulation faite après cette date, **aucun remboursement possible**. Toutefois, si le collège annule l'activité, la totalité du montant sera remboursée.